

Ce qu'il faut savoir concernant les cycles métiers

Version mai 2024

Sommaire

AVANT LE CYCLE	2
Remplissez-vous les prérequis ?.....	2
Comment vous inscrire ?.....	2
Quelle est la démarche à suivre si vous souhaitez faire financer votre formation par un OPCO ou un autre financeur ?	2
À quel moment votre inscription est-elle prise en compte ?.....	2
Quand recevez-vous les documents administratifs du cycle ?	3
Comment augmenter vos chances de réussites ?.....	3
PENDANT LE CYCLE	4
Comment un cycle se déroule-t-il ?	4
Y a-t-il des supports de cours pour chaque module ?.....	4
Faut-il apporter du matériel ?.....	4
Comment les cycles sont-ils facturés ?.....	4
Pourquoi faut-il remplir les questionnaires préparatoires ?.....	4
Y a-t-il des évaluations au cours du cycle ?.....	4
Qu'en est-il des activités d'intersession sur Campus Afometra ?.....	5
Comment se passe l'émargement numérique ?	5
Si vous êtes absent à un module du cycle, que se passe-t-il ?.....	5
APRÈS LE CYCLE	5
En cas de soutenance devant un jury, que se passe-t-il ?.....	5
À quel moment les attestations sont-elles remises ?	6
OBTENTION DE LA CERTIFICATION RS6051 VIA UN JURY DE VALIDATION DES COMPETENCES IST	6
Le jury de validation des compétences IST : c'est quoi ?	6
Qui est concerné ?.....	6
Comment s'y inscrire ?.....	6
Comment se déroule-t-il ?.....	6
Y a-t-il un travail écrit à fournir ?	7
Qui sont les jurés ?	7
Quel est le tarif de ce jury ?	7
Comment augmenter mes chances de réussite ?	7
Quels documents recevrai-je à l'issue du jury ?.....	7
En cas d'ajournement à votre jury, que se passe-t-il ?	7

Éléments à conserver tout au long de votre cycle

- Vos identifiants Campus et le lien d'accès à notre plateforme.
- Le calendrier détaillé de formation.
- Le chevalet qui vous est remis lors de la première journée est à ramener à chaque semaine de formation.

AVANT LE CYCLE

Remplissez-vous les prérequis ?

Vérifiez les prérequis inscrits sur le programme du cycle que vous souhaitez suivre. Votre demande ne peut être prise en compte que si vous remplissez tous les prérequis.

- ❗ **Vous devez impérativement exercer en santé au travail ou réaliser un stage de 3 mois minimum dans un service de santé au travail.** Dans ce dernier cas, votre demande ne sera prise en compte que si vous pouvez justifier d'un lieu de stage.

Comment vous inscrire ?

Toutes les inscriptions se font directement en ligne sur notre site www.afometra.org.

Pour ce faire, vous devez vous rendre sur le lien suivant ([cliquer ici](#)), puis sélectionner le cycle métier qui vous intéresse.

Il vous faudra ensuite cliquer sur « je m'inscris » de la session concernée, puis vous connecter avec vos identifiants AFOMETRA si vous êtes déjà client chez nous, auquel cas, il vous faudra créer un compte client.

- ❗ **En cas d'oubli de vos identifiants ou de problème technique, n'hésitez pas à revenir vers nous pour que nous puissions vous aider. Merci de ne pas recréer de compte client et de vous rapprocher de votre responsable/chargé(e) formation.**

- ❗ **Les dates de formation sont mises en ligne au fur et à mesure dans l'année.**

Dans le cas où il n'y a pas de session prévue, vous pouvez demander par mail, à info@afometra.org, votre inscription sur liste d'attente pour être informé(e) des prochaines dates de formation ou de désistement potentiel sur des sessions à venir déjà complètes. À réception, votre demande sera inscrite sur une liste d'attente et vous recevrez un mail de confirmation.

Quelle est la démarche à suivre si vous souhaitez faire financer votre formation par un OPCO ou un autre financeur ?

1. Faites-nous une demande de devis sur info@afometra.org.
2. Renvoyez-nous le devis signé.
3. Envoyez le devis à votre financeur.
4. Faites-nous parvenir l'accord de prise en charge au plus vite, une fois que votre demande est validée par votre financeur. **Sans retour d'accord de prise en charge, la formation vous sera automatiquement facturée.**

À quel moment votre inscription est-elle prise en compte ?

Après votre inscription en ligne, vous recevrez un mail récapitulant votre demande d'inscription. Un mail de confirmation vous sera ensuite adressé, accompagné du calendrier complet de formation (dates et modalités du cycle).

Quand recevez-vous les documents administratifs du cycle ?

Au plus tard un mois avant la date de début de la session, nous vous envoyons par mail :

- la convention à nous retourner acceptée,
- les conditions générales de vente,
- la convocation,
- le règlement intérieur.

Pour préparer votre séjour, vous sont également envoyés :

- un plan d'accès du lieu ou des lieux de formation,
- une liste d'hôtels avec des tarifs préférentiels.

i Ces documents sont également accessibles sur notre site dans l'onglet « Infos pratiques ».

Comment augmenter vos chances de réussites ?

1. Être tutoré

i Dans le cadre de votre cycle, s'il est validé par une soutenance, il est fortement obligatoire d'être accompagné par un tuteur tout au long de votre parcours. Selon les cycles, ce tuteur peut être un médecin du travail, un IPRP, un(e) infirmier(e) expérimenté(e), etc.

i Pour le cycle « Assistant(e) technique en santé au travail » et « infirmiers en santé travail » les tuteurs suivent un e-learning pour être formés.

2. Anticiper le sujet du travail écrit qui sera soutenu

Avant le module de préparation du travail écrit ou du mémoire, il est indispensable d'avoir choisi votre sujet d'étude et d'avoir réfléchi à la structuration de votre travail écrit.

Tout au long du cycle, les formateurs sont là pour vous aider dans votre réflexion concernant le choix du sujet de votre soutenance.

Où retrouver les informations relatives à votre formation ?

Notre plateforme Campus Afometra vous permet de rester en contact avec l'Afometra et les autres stagiaires tout au long de votre cycle. Vous pouvez :

- retrouver les informations relatives à votre formation (programme détaillé, liens utiles, informations importantes, etc.)
- consulter et télécharger les supports pédagogiques **jusqu'à 7 jours après la fin du cycle**,
- échanger dans l'espace communauté,
- (pour certains cycles) suivre des modules e-learning : de formation ou de renforcement (quiz, cas pratique).
- et bien plus encore !

i IMPORTANT :

- **Un mail d'information avec vos identifiants, vous est adressé une semaine avant le début de votre formation.**
- **Nous invitons chaque stagiaire à se rendre sur la plateforme Campus Afometra régulièrement et ce avant chaque semaine de formation pour être sûr de ne manquer aucune information.**

Lien vers notre plateforme : <https://campus.afometra.fr/>



PENDANT LE CYCLE

Comment un cycle se déroule-t-il ?

- Les cycles se déroulent à raison d'une semaine par mois.
- La journée de formation commence à 9 heures et se termine à 17 heures.
- Les cycles ne sont pas modulables et doivent être suivis dans leur intégralité.
- L'ordre des modules suit un déroulement logique du point de vue du contenu et de la pédagogie.
- Pour certains cycles, des activités obligatoires sont à réaliser sur Campus Afometra pendant les intersessions (entre deux semaines de cours) : parcours de formation, cas pratiques....

Y a-t-il des supports de cours pour chaque module ?

Lors de chaque module vous est remis un support papier et/ou électronique.

Pour l'ensemble de nos cycles, nous vous donnons un accès à **Campus Afometra** (jusqu'à 7 jours après la fin du cycle) qui vous permet de télécharger une version numérique des supports de formation et des annexes tout au long de votre cycle.

Faut-il apporter du matériel ?

Certains modules nécessitent un matériel spécifique (ordinateur, appareils de mesurages, etc.) ou des EPI. Vous serez informé en amont des modules concernés.

Comment les cycles sont-ils facturés ?

La facturation est faite à l'issue de chaque semaine de cycle.

Pour plus de détail, vous pouvez vous reporter aux conditions générales de vente jointes.

Pourquoi faut-il remplir les questionnaires préparatoires ?

Pour répondre au mieux à vos attentes, un questionnaire vous est adressé une quinzaine de jours avant le début de votre formation. Il est important de le remplir avant le début de votre formation pour permettre aux formateurs de prendre en compte vos réponses.

D'autres questionnaires peuvent vous être adressés pour une meilleure préparation de certains modules.

Y a-t-il des évaluations au cours du cycle ?

Pour l'ensemble de vos modules de formation, vous devrez remplir les questionnaires :

- **d'évaluation des acquis** : tout au long du cycle, les formateurs vous soumettent des quiz d'évaluation des connaissances*, des cas pratiques, des mises en situation et des questionnaires d'autoévaluation.
***Les quiz d'évaluation des connaissances (avant et après)** sont au **format numérique**, accessible via un **QR Code Évaluation** présent sur la liste des participants. Il vous faudra donc flasher ce QR Code avec votre smartphone et remplir les différents quiz. En cas de problème, se rapprocher du formateur et/ou de la responsable cycle métier de l'AFOMETRA.
- **d'évaluation de satisfaction au format numérique** via le même **QR Code Évaluation** présent sur la liste des participants.
Il est important de prendre le temps de remplir le plus précisément possible ces questionnaires qui sont essentiels pour améliorer la qualité de nos formations.

Qu'en est-il des activités d'intersession sur Campus Afometra ?

Si votre cycle comporte des modules e-learning, vous devez les réaliser en intersession et donc prévoir du temps dans votre emploi du temps pour le faire. Il est à noter que ces modules comptent pleinement dans la validation de votre cycle : il vous faut obtenir un score minimum de 50% aux tests de connaissances proposés ainsi qu'aux cas pratiques et avoir parcouru 70% des modules e-learning. *Pour en savoir plus, reportez-vous au programme détaillé de votre cycle.*

Comment se passe l'émargement numérique ?

Il vous sera demandé **d'émarger numériquement pour chaque demi-journée de formation réalisée**, que la formation ait lieu en présentiel ou en distanciel.

Vous aurez sur votre chevalet un **QR Code Émargement** qu'il faudra flasher avec votre smartphone. Si vous avez oublié votre chevalet, il vous faudra flasher celui du formateur et cliquer sur votre NOM.

ⓘ IMPORTANT : En cas d'oubli, vous serez noté(e) absent(e). Ainsi, nous vous invitons à émarger dès votre arrivée en formation pour ne pas l'oublier.

Si vous êtes absent à un module du cycle, que se passe-t-il ?

Absence/rattrapage

Toute absence doit être justifiée par un certificat (arrêt maladie, certificat médical attestant votre présence obligatoire auprès de votre enfant, etc.) qui doit être adressé à info@afometra.org.

Toute absence de votre fait ou du fait de votre employeur, sauf cas de force majeure, donnera lieu à une **facturation totale** de la prestation prévue.

En cas d'absence, nous pouvons vous proposer un rattrapage du module que vous avez manqué lors d'une session suivante. Pour information, un module suivi partiellement doit être rattrapé intégralement.

ⓘ Les rattrapages sont organisés comme les inscriptions, à savoir par ordre d'arrivée sur la liste d'attente. Les rattrapages ne sont pas prioritaires.

Rappel : l'assiduité est requise

Par respect pour le groupe, les intervenants et le contenu du programme, il vous est demandé pendant tout le parcours, en particulier pour les cycles qui sont sanctionnés par une soutenance :

- d'être assidu à tous les modules,
- de respecter les horaires de formation,
- d'éviter de faire usage de vos téléphones portables pendant la formation.

APRÈS LE CYCLE

En cas de soutenance devant un jury, que se passe-t-il ?

La soutenance a lieu environ deux mois après le dernier jour de formation du cycle. La convocation est envoyée au plus tard un mois avant la date du jury, elle contient le déroulé de la soutenance (ordre de passage, localisation, etc.) et **la date butoir de la remise du travail personnel** en version numérique.

Les éléments pour préparer au mieux cette journée sont détaillés dans le programme du cycle.

Les soutenances s'organisent par demi-journées : chaque stagiaire présente son travail devant le jury (environ 30 minutes), puis à la fin de la demi-journée, le jury délibère et vous indique si vous avez validé ou non votre formation.

ⓘ IMPORTANT :

- Vous ne pouvez soutenir votre travail personnel devant un jury que si vous avez suivi **l'intégralité des modules du cycle** et si vous avez validé **toutes les conditions des modules e-learning**.

- Toutes les informations relatives à votre journée **d'évaluation finale** se trouvent sur notre plateforme **Campus Afometra**. Ainsi, nous vous invitons à prendre connaissance du **parcours « Soutenance et/ou Évaluation » en amont de votre épreuve finale**.

À quel moment les attestations sont-elles remises ?

Les certificats de réalisation

Pour les cycles qui ne sont pas validés par un jury ou un questionnaire d'évaluation finale, les certificats de réalisation sont envoyés par mail aux stagiaires et aux responsables formation des services à l'issue du cycle métier.

Pour les cycles validés par un jury ou un questionnaire d'évaluation finale, les certificats de réalisation et de validation sont envoyés à l'issue de la journée de soutenance ou d'évaluation par courrier aux stagiaires.

Les attestations de présence

Les attestations de présence sont remises uniquement sur demande.

❗ IMPORTANT : les attestations et certificats doivent être impérativement conservés. Ils ne pourront faire l'objet de duplicata.

OBTENTION DE LA CERTIFICATION RS6051 VIA UN JURY DE VALIDATION DES COMPÉTENCES IST

Le jury de validation des compétences IST : c'est quoi ?

Le jury de validation des compétences IST a pour but de valider la compétence « Infirmier(e) de santé au travail » pour les infirmiers souhaitant se mettre en conformité avec le décret 2022-1664 du 27/12/2022 ou souhaitant obtenir la certification Afometra RS6051.

Qui est concerné ?

Les IST n'ayant pas les 240h de formation initiale en santé au travail ou ne pouvant justifier des 6 matières prévues dans l'arrêté du 30/01/2023 relatif aux modalités d'organisation et d'évaluation de la formation spécifique des IST.

Comment s'y inscrire ?

La demande d'inscription se fait par mail à info@afometra.org. Dès réception, elle est mise sur une liste d'attente. Dès lors que nous avons le nombre de personnes requis, un jury est planifié et les candidats sont informés de la date de leur passage, pour un passage sous 2 mois.

NB. Pour les IST n'ayant pas été formés à l'Afometra, ils devront nous transmettre une fiche de renseignements reprenant l'ensemble de leur parcours individuel. Leur demande sera soumise à un comité de sélection qui déterminera si le candidat peut directement se présenter au jury de validation ou si une formation complémentaire est exigée en amont.

Comment se déroule-t-il ?

Ce jury est 100% en distanciel sur l'outil ZOOM. Il commence par un questionnaire d'évaluation des connaissances sur une plateforme dédiée. Puis, chaque candidat est mis en situation et interrogé pendant 30 à 40 minutes dans le but de valider les 4 compétences du référentiel de la certification « Intégrer la compétence IST dans l'exercice infirmier » (RS6051).

NB. Pour les IST n'ayant pas été formés à l'Afometra, ils auront 10 minutes de présentation d'une action en milieu de travail (voir ci-dessous).

Y a-t-il un travail écrit à fournir ?

- Pour les IST ayant suivi notre cycle métier infirmier et ayant soutenu après le 05/05/2015 : aucun travail écrit n'est nécessaire.
- Pour les IST ayant fait leur formation avec un autre organisme que l'Afometra ou ayant suivi notre cycle métier infirmier avec une soutenance avant le 05/05/2015 : un travail écrit est nécessaire et à réaliser selon un cahier des charges fourni. Cet écrit fera l'objet d'un échange avec le jury. Ce travail devra être envoyé en amont du jury, environ 3 semaines avant.

Qui sont les jurés ?

Le jury de validation des compétences est composé :

- d'un(e) infirmier(e) en santé au travail
- d'un Médecin du travail
- d'un(e) représentant(e) Afometra.

Quel est le tarif de ce jury ?

Ce jury est proposé au tarif de 500€ HT/personne. **Il n'est pas éligible au CPF.**

Comment augmenter mes chances de réussite ?

L'Afometra propose des formations en présentiel ou en e-learning que vous trouverez dans notre catalogue en ligne sur www.afometra.org.

Nous proposons également un parcours complémentaire IST de 28h pour les IST ayant validé leur formation avant la loi du 2 août 2021. Pour plus de détails, veuillez cliquer [ICI](#).

N'hésitez pas à consulter la [Notice de préparation au jury de validation des compétences](#).

Quels documents recevrai-je à l'issue du jury ?

À l'issue du jury et en cas de réussite, vous recevrez les documents suivants :

- Un parchemin (certificat de validation de la certification RS6051)
- Une attestation de conformité

En cas d'ajournement à votre jury, que se passe-t-il ?

Si au 1^{er} passage vous ne validez pas la certification, vous recevez alors une notification de décision. Cette notification pointera les compétences éventuellement déjà acquises.

Lors de votre second passage, en cas de nouvel ajournement, vous recevrez une attestation définitive reprenant les compétences que vous avez validées lors de ces 2 jurys. Vous ne pourrez plus vous représenter au jury de validation des compétences.